

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-88 Modification du temps de travail des professeurs de musique

Le Maire expose au conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de modifier la durée hebdomadaire de travail de 4 emplois de professeurs de musique permanent à temps non complet comme suit :

- professeur de piano (16h75 hebdomadaires à 16h25 hebdomadaire),
- professeur de flûte (8h30 hebdomadaires à 10h hebdomadaire),
- professeur de saxophone (12h15 hebdomadaires à 13h30 hebdomadaire),
- professeur d'euphonium (7h45 hebdomadaires à 8h15 hebdomadaire),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- *De modifier à compter du 1er septembre 2022 le temps hebdomadaire de travail des professeurs comme détaillé ci-dessus*
- *D'inscrire la dépense correspondante au budget primitif 2022.*

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022

Le maire,



Gaston LATSCHA